

Aide aux projets d'hébergements touristiques

REGION CENTRE - VAL DE LOIRE

Présentation du dispositif

Le programme "Ambitions Tourisme 2030" vise à relancer l'investissement touristique dans la région pour développer de nouveaux produits et offres d'hébergements touristiques, en mettant l'accent sur la satisfaction client et l'intégration avec les atouts du territoire régional.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Les bénéficiaires éligibles incluent les TPE/PME (hors micro-entreprises, SCI, associations, fondations, coopératives comme SCIC, SCOP), les collectivités et les établissements publics.

Les établissements hôteliers et de plein air (campings, parcs résidentiels de loisirs) classés, ainsi que ceux du secteur du tourisme social et solidaire sont également éligibles, à condition qu'ils ne fassent pas partie d'une grande chaîne ou groupe.

Pour quel projet ?

— Dépenses éligibles

Sont éligibles les projets de diagnostics thermiques et énergétiques, des études pour la création ou l'extension d'hébergements, ainsi que des travaux de création, modernisation ou extension.

Particularités

— Entreprises inéligibles

Hors micro-entreprise, SCI, association, fondation, coopératives (SCIC, SCOP), collectivité et établissement public.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

- Diagnostic thermique et énergétique : 100% du coût de l'étude, plafonné à 3 000 €.
- Mission d'étude : 50% du coût de l'étude, plafonné à 6 000 €.

- Travaux : subvention plafonnée à 30% du coût éligible, jusqu'à 160 000 € en subvention directe ou jusqu'à 400 000 € en avance remboursable. Une bonification de 7 000 € est prévue pour l'adhésion à un écolabel dans le cadre du projet.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

Cette procédure est spécifiquement conçue pour les porteurs de projets dans la région Centre-Val de Loire qui recherchent un soutien régional pour les projets d'hébergements touristiques.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 250 salariés.
- Forme juridique

Organisme

REGION CENTRE - VAL DE LOIRE Région Centre-Val de Loire

- **Conseil Régional du Centre**
9 rue Saint-Pierre Lentin
45041 ORLÉANS CEDEX 1
Téléphone : 02 38 70 30 30
Télécopie : 02 38 70 31 18

Fichiers attachés

- [Fiche contact](#) (18/04/2024 - 0.12 Mo)